

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE



**ECOLE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DE
LA GEOLOGIE (EMIG)**



RAPPORT D'AUTO EVALUATION

INSTITUTIONNELLE

SEPTEMBRE 2022

BP 732 NIAMEY – Niger (1349, Rue du CHU Lamordé)
Tél. : (00227) 20 31 57 97 / 20 31 51 00
Courriel. : emig@intnet.ne - Site Web. : www.cea-emig.ne

Table des matières

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	3
I.1 - Vision, Mission et Objectifs de l'EMIG	3
a) Vision	3
b) Les missions de l'EMIG.....	4
II - APPRÉCIATION DES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ SUIVANT LES CRITÈRES DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ	4
2.1 - La politique de l'offre de formation	4
2.2 La gouvernance de l'institution au service de ses missions	4
2.3 La vie à l'EMIG	5
2.4 Responsabilité sociétale	5
III - SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)	6
3.1 - Forces.....	7
3.2 – Faiblesses.....	7
3.3 – Opportunités	8
3.4 – Menaces.....	8
Conclusion.....	9
Annexe 1. Organigramme de l'EMIG	I
ANNEXE 2 : Nombre d'enseignants technologues et enseignants-chercheurs	II
Annexe 3 : Personnel administratif et technique	II
Annexe 4 : Effectif des étudiants.....	III
Annexe 5 : Enseignants permanents.....	IV
Annexe 6 : effectif des enseignants vacataires	V
Annexe 7 : Tableau de collecte des données / preuves.....	VII

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) fut un établissement spécialisé de l'ex-Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) doté de la personnalité morale, de l'autonomie financière et administrative.

Créée le 13 Septembre 1982 sous l'égide de la CEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), en exécution des résolutions N°22/78/Ce du 27 Octobre 1978, l'EMIG fut initialement conçue comme une école régionale d'une capacité annuelle de 30 ingénieurs et de 70 techniciens supérieurs devant être financée par les différents états membres et les partenaires.

Après sa première rentrée académique en janvier 1990, l'EMIG s'est trouvée confrontée à des difficultés matérielles de fonctionnement dues à une grave crise de croissance de la CEAO ayant finalement abouti à la dissolution de cette institution régionale en mars 1994. L'EMIG est alors rétrocedée au Niger en juillet 1995.

Actuellement, l'EMIG cumule un effectif de cinq cent (500) élèves (toutes nationalités confondues) encadrés par trente (30) enseignants permanents, soixante-dix (70) enseignants vacataires issus du monde industriel et de l'Administration et cinquante-trois PAT.

L'EMIG est placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, après plusieurs années sous la tutelle du Ministère des Mines et de l'Energie (Loi n° 2008-35 du 10 juillet 2008). Elle a un statut d'Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT) (Loi n° 2004-19 du 16 mai 2004). Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie académique, administrative et financière.

L'École des Mines de l'Industrie et de la Géologie (EMIG) a pour mission de former des ingénieurs grade master et des techniciens grade licence en formation initiale. Elle assure la formation continue et le perfectionnement des cadres en activité, et entreprend des travaux de recherche et de développement dans le domaine des sciences de l'ingénieur. Sa vocation est la recherche de l'excellence à travers la formation de cadres compétents ayant le sens de l'honneur, du devoir, de la discipline et de la créativité.

Les principaux domaines d'intervention sont les sciences de la terre et les sciences et technologie de l'industrie. Les offres de formations mises en œuvre sont :

- ◆ Mines, Traitements des Minerais, Géologie, Génie Civil ;
- ◆ Electromécanique, Informatique, Maintenance Industrielle, Maintenance Engins/BTP, Automatisme Industriel.

I.1 - Vision, Mission et Objectifs de l'EMIG

a) Vision

L'EMIG est en cours d'élaboration de son plan stratégique lui permettant à l'horizon 2030

l'amélioration de ses performances internes et externes ; qui se traduiront par :

- ◆ L'amélioration de la gouvernance ;
- ◆ L'accroissement de la capacité d'accueil ;
- ◆ L'amélioration des conditions d'études ;
- ◆ L'amélioration du ratio enseignant/étudiant ;
- ◆ L'amélioration du ratio genre ;
- ◆ Le renforcement des équipements pédagogiques et de recherches ;
- ◆ La mise en place de la FOAD (formations ouvertes à distance) ;
- ◆ Le développement et le suivi du partenariat.

L'EMIG ambitionne dans ses domaines de formation devenir un Centre d'Excellence International.

b) Les missions de l'EMIG

L'EMIG a pour mission, à travers les formations initiales, formations continues et la recherche, de :

- ◆ Former des ingénieurs grade master capables de concevoir, de créer et de gérer des unités industrielles ;
- ◆ Former des techniciens supérieurs grade licence capables d'assurer l'exploitation et la maintenance d'unités industrielles ;
- ◆ Assurer le perfectionnement de professionnels en activités ;
- ◆ Assurer des prestations de service et des consultations ;
- ◆ Mettre en œuvre les activités de la recherche au service du développement.

II - APPRÉCIATION DES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ SUIVANT LES CRITÈRES DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ

2.1 - La politique de l'offre de formation

L'EMIG propose une offre de formation en adéquation avec ses missions, son environnement et le contexte international comme décliné dans la Loi N° 2004-019 du 16 mai 2004, portant création de l'établissement. Aussi les grands domaines de formation sont définis dans le règlement intérieur, le guide de l'étudiant et les sites internet (www.emig-niger.org et www.cea-emig.ne). L'EMIG a mis en place un comité de pilotage du système LMD pour la mise en œuvre de ses offres de formation, validées par un atelier puis le conseil pédagogique. De plus l'offre de formation est constamment améliorée pour répondre à la politique nationale de l'enseignement supérieur. Ces offres de formation respectent les exigences du LMD, comme indiquées dans les maquettes pédagogiques et les descriptifs détaillés.

2.2 La gouvernance de l'institution au service de ses missions

La loi N° 2004-019 du 16 mai 2004 portant création de l'EMIG, stipule que l'EMIG est un établissement public d'enseignement supérieur à caractère scientifique, culturel et technique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie académique, scientifique, administrative et financière. Sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur, l'EMIG est administrée par un conseil d'administration. Un directeur général est nommé par décret pour la mise en œuvre de la politique de l'école, en

s'appuyant sur des directions, des départements et des services dont il nomme les responsables. La gouvernance s'appuie sur des ressources humaines répartie en deux catégories : le personnel enseignant et le personnel admiratif et technique.

En tant qu'**EPCST**, les ressources financières de l'EMIG sont composées d'une subvention d'équilibre annuelle, de recettes internes et d'autres financements de partenaires techniques.

L'EMIG a investi d'importantes ressources pour la mise en place des infrastructures informatiques et des canaux d'information et de communications modernes. Ainsi elle s'est dotée d'un site internet (www.emig-niger.org, www.cea-emig.ne), des réseaux sociaux, intranet, courriel dédié, et un nom de domaine dédié.

Pour offrir un cadre d'étude favorable, l'EMIG dispose d'un fonds documentaire, d'une Bibliothèque numérique, des espaces récréatifs, des structures pour faire face aux besoins de santé.

2.3 La vie à l'EMIG

A chaque rentrée une rencontre de sensibilisation et d'information est organisée par la Direction des Etudes et la Direction des Moyens Généraux au profit des nouveaux élèves. Au cours de cette rencontre, le Règlement intérieur est mis à la disposition de chaque élève, suivi d'une séance de présentation des conditions d'études, de la vie en cité et des démarches administratives.

Pour une large diffusion de ces informations, l'EMIG dispose de tableaux d'affichage situés au « Point de rencontre » et dans chaque département, et de deux sites internet accessibles aux élèves.

Des infrastructures adéquates (terrain de football, de basket, handball, Salle Télé) existent à l'EMIG permettant aux élèves de pratiquer des activités culturelles et sportives.

Aussi l'EMIG inscrit une ligne budgétaire pour accompagner les structures et les associations culturelles et sportives des élèves.

2.4 Responsabilité sociétale

L'EMIG veille au respect des principes et règles d'éthique et de déontologie clairement définies dans le statut du personnel, le règlement intérieur, le Guide de l'étudiant sur le harcèlement sexuel, la charte du CAMES

Du point de vue sociétal, l'EMIG entretient des partenariats avec les collectivités et les associations des industries extractives. Un projet de convention d'étude géo matériaux utilisés en cours de construction routière est signé avec la Délégation Spéciale de la Ville de Niamey. Un programme de formation courte durée des orpailleurs est mis en œuvre. Une convention de partenariat est signée avec le FAFPA.

La sécurité interne de l'EMIG est assurée par la société de gardiennage « GED SERVICES ».

III - SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)

Le comité d'Auto-Evaluation relève que l'EMIG étant une école créée sous l'égide de la CEAO a bien trouvé sa place dans les domaines de formation en sciences de la terre et de l'industrie. En effet, l'Ecole accueille un nombre important d'élèves nationaux et étrangers (Burkina Faso, Togo, Tchad, Centrafrique, Congo, Mali, Cote D'Ivoire, Cameroun, Sénégal, ...).

L'évolution de l'EMIG est largement positive au regard du nombre croissant des effectifs des élèves comme l'indique les statistiques de l'Ecole. Aussi la majorité des élèves diplômés de l'EMIG ont trouvé un emploi au Niger et à l'Etranger.

Tableau 1 : Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Expérience dans la formation (depuis 1990) initiale et continue sur le plan national et international ; 2. Etablissement Public ; 3. Infrastructures et équipements (Salles de cours, amphis, laboratoires, hébergements etc.) ; 4. Cadre de vie et d'études agréable (cité universitaire, restaurant, infirmerie, infrastructures sportives) ; 5. Régime internat ; 6. Octroi de bourse d'excellence ; 7. Ressources humaines expérimentées de profils divers et variés ; 8. Existence d'une CIAQ et d'une cellule d'auto évaluation ; 9. Adéquation du programme aux normes du système LMD 10. Comité pilotage LMD ; 11. Environnement numérique adéquat (TIC, Internet, Bibliothèque, salle Visioconférence, Wifi, etc.) ; 12. Implication des acteurs du milieu professionnel dans le programme 13. Conventions de Partenariat sur le plan national, régional et international (Etablissements d'enseignement, industriels, organismes etc.) ; 14. Réseautages ; 15. Existence d'une amicale des anciens élèves ; 16. Service stage (insertion et accompagnement des élèves) ; 17. Insertion professionnelle (plusieurs cadres supérieurs et responsables de sociétés ...anciens élèves de l'EMIG) ; 18. Adhésion au CAMES 19. Prestations- expertise 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Moyens financiers de plus en plus insuffisants (baisse de la subvention, des prestations, des effectifs des expatriés) ; 2. Gestion financière et comptable non satisfaisante (retard de paiement, difficultés dans le recouvrement des frais de formation, répartition des frais de prestation ...) ; 3. Recherche-action et initiatives peu développées ; 4. Veille technologique faible (très faible recyclage des enseignants) ; 5. Manque de formation des formateurs ; 6. Manque d'un plan de carrière ; 7. Manque d'une stratégie de gestion des ressources humaines (enseignants et PAT) ; 8. Difficulté d'application de la politique de remplacement des cadres proche de la retraite ; 9. Absence d'une cellule de communication ; 10. Des équipements pédagogiques obsolètes et/ou manquants ; 11. Mobilité académique insuffisante ; 12. Sécurité insuffisante (vols répétés) ; 13. Insuffisance d'enseignants permanents ; 14. Insuffisance de techniciens de labo ; 15. Genre ; 16. Capacité d'accueil limitée ; 17. Absence de source de secours en énergie électrique ; 18. Absence de réserve en eau ; 19. Dysfonctionnement de certains organes pédagogiques (Conseil scientifique, conseil des professeurs, conseil de département...) ;

20. Centre Emergeant de la Banque Mondiale 21. Admission sur concours de nouveaux bacheliers. 22. Accueil des étudiants étrangers.	
OPPORTUNITES	MENACES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Environnement sous régional très favorable (regain d'activités minières) ; 2. Appuis des organismes (UEMOA, BM, etc.) 3. Régulation du secteur de l'enseignement supérieur par l'Etat 4. Confiance des partenaires sectoriels 5. Forte demande d'accès à la formation ; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faible niveau des ressources financières affectées par l'état ; 2. Concurrence sur le plan national et sous régional ; 3. Fermeture de certaines sociétés minières à l'échelle nationale ; 4. Insuffisance de l'offre d'emploi dans le secteur minier ; 5. Situation d'insécurité dans la sous-région ; 6. Grèves répétitives. 7. Risque d'inondation des infrastructures ; 8. Préférence des professionnels pour une formation à l'extérieur ;

Néanmoins, quelques lacunes telles que la gestion des données ont été relevées et imposeront des stratégies d'ajustement des activités de l'Ecole afin de mieux saisir les opportunités.

3.1 - Forces

L'EMIG est un établissement public qui a ouvert ses portes en 1990 pour la formation initiale et continue sur le plan national et international dans les domaines des Mines et de l'industrie.

Au cours de ses années d'exercice on peut relever les points forts suivants :

- ◆ L'existence d'une politique qualité ;
- ◆ Des infrastructures et équipements adéquats (Salles de cours, amphis, laboratoires, hébergements etc.) qui offrent un cadre de vie et d'études agréable (cité universitaire, restaurant, infirmerie, infrastructures sportives) ;
- ◆ Un encadrement assuré par une équipe d'enseignants expérimentés de profils divers et variés ;
- ◆ L'existence d'une CIAQ et d'une cellule d'auto évaluation ;
- ◆ Un Comité pilotage LMD ;
- ◆ L'adéquation du programme aux normes du système LMD ;
- ◆ Un environnement numérique adéquat (TIC, Internet, Bibliothèque, salle Visioconférence, Wifi, etc.) ;
- ◆ L'implication des acteurs du milieu professionnel dans le programme
- ◆ Un réseau actif de Partenariat sur le plan national, régional et international (Etablissements d'enseignement, industriels, organismes etc.) ;
- ◆ L'existence d'une amicale des anciens élèves ;
- ◆ Un Service stage (insertion et accompagnement des élèves) ;
- ◆ L'insertion professionnelle (plusieurs cadres supérieurs et responsables de sociétés ...anciens élèves de l'EMIG) ;
- ◆ L'adhésion au CAMES ;
- ◆ Les Prestations- expertise ;
- ◆ Le Centre Emergeant de la Banque Mondiale, pour l'excellence institutionnelle.

3.2 – Faiblesses

En dépit des efforts consentis, l'EMIG fait face à quelques faiblesses parmi lesquelles on peut citer :

- ◆ Moyens financiers insuffisants (subvention insuffisante) ;
- ◆ Manque de politique de gestion des données ;
- ◆ Activités de recherche peu développées ;
- ◆ Pas de structure de gestion de données statistiques ;
- ◆ Manque de plan de formation ;
- ◆ Difficulté d'application de la politique de remplacement des cadres proche de la retraite ;
- ◆ Absence d'une cellule de communication ;
- ◆ Equipements pédagogiques de plus en plus vieillissants ;
- ◆ Mobilité académique insuffisante ;
- ◆ Sécurité insuffisante (vols répétés) ;
- ◆ Insuffisance d'enseignants permanents ;
- ◆ Insuffisance de techniciens de labo ;
- ◆ Faible ratio femmes/hommes ;
- ◆ Capacité d'accueil limitée ;
- ◆ Absence de source de secours en énergie électrique ;
- ◆ Dysfonctionnement des installations de réserve d'eau.

3.3 – Opportunités

L'environnement favorable que présente l'EMIG avec les infrastructures appropriés lui permet de saisir quelques opportunités :

- ◆ Environnement national et sous régional favorable (regain des activités minières et industrielles) ;
- ◆ Appuis des organismes (UEMOA, Banque Mondiale, etc.) ;
- ◆ Régulation du secteur de l'enseignement supérieur par l'Etat ;
- ◆ Confiance des partenaires sectoriels ;
- ◆ Forte demande d'accès à la formation.

3.4 – Menaces

L'EMIG est exposée à certaines menaces notamment :

- ◆ Faible niveau des ressources financières affectées par l'état ;
- ◆ Concurrence sur le plan national et sous régional ;
- ◆ Fermeture de sociétés minières et unités industrielles ;
- ◆ Expansion de l'insécurité dans la sous-région ;
- ◆ Risque d'inondation des infrastructures ;
- ◆ Préférence des professionnels pour une formation à l'extérieur

Conclusion

De sa création à ce jour, l'EMIG a acquis une expérience avérée en matière d'enseignement supérieur dans les domaines des mines et de l'industrie. En s'appuyant sur une équipe d'enseignants expérimentés de profils divers et variés, d'infrastructures et équipements adéquats, l'EMIG offre un cadre de vie et d'étude agréable et efficace. La mise en œuvre de la démarche qualité, à travers la CIAQ, la cellule d'auto-évaluation et le comité de pilotage LMD, est un gage de bonne pratique pour l'EMIG.

Cependant l'EMIG est confronté à une insuffisance de moyen financier ne lui permettant pas d'atteindre l'ensemble de ses objectifs. Aussi le manque de la politique de gestion des données constitue un handicap au niveau opérationnel pour des prises de décisions institutionnelles.

Malgré cette situation, le regain des activités minières et industrielles offre à l'EMIG plusieurs opportunités et lui permet de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue de ses performances avec l'appui de ses partenaires.

ANNEXE 2 : Nombre d'enseignants technologues et enseignants-chercheurs

DEPARTEMENT	NOMBRE		TOTAL PAR DEPARTEMENT
	ENSEIGNANT CHERCHEUR	ENSEIGNANT TECHNOLOGUE	
GENIE ELECTRIQUE	3	3	6
GENIE INFORMATIQUE	1	5	6
GENIE MECANIQUE	1	4	5
GENIE MINIER ET ENVIRONNEMENT	1	5	6
ENSEIGNEMENTS GENERAUX	0	2	2
GEOSCIENCES	1	5	6
TOTAUX	7	24	31

Annexe 3 : Personnel administratif et technique

Titre	Effectif
Administratif et technique	25
Personnel d'exécution	25
Contractuels	21

Annexe 4 : Effectif des étudiants

	Statut	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
1re année	H	39	35	36	30
	F	16	10	7	8
	Nationaux	35	30	30	25
	Étrangers	20	15	13	13
	Total	55	45	43	38
2e année	H	37	35	34	30
	F	15	10	5	8
	Nationaux	33	30	30	25
	Étrangers	18	15	9	13
	Total	52	45	39	38
3 ^e année					
Diplômés	H	37	35	34	30
	F	15	10	5	8
	Nationaux	33	30	30	25
	Étrangers	18	15	9	13
	Total	52	45	39	38

Annexe 5 : Enseignants permanents

N°	NUMERO MATRICULE	DIPLÔME	NOM ET PRENOMS	GRADE SPECIALITE
ENSEIGNANTS CHERCHEURS				
1	052/07	Doctorat	ALKASSOUM NABIL	Maître-Assistant en Génie électrique
2	024/99		ATTOUMANE KOSSO MOUSTAPHA	Assistant en Electronique contrôle industriel
3	043/01		HAROUNA SOULEY	Assistant équipement rural
4	012/97		BOUREIMA SEIBOU	Professeur en Electrotechnique
5	055/08		EL DAOU IBRAHIM	Maître Assistant en Génie Minier et Environnement
6	030/99		SEYDOU MOUSSA	Doctorat
7	054/07		MAROU GARBA	Maitre-Assistant en Réseaux Electriques
8	025/99		OUSMAN MAHAMADOU	Maître Assistant en Physique
ENSEIGNANTS TECHNOLOGUES				
9	044/01	DEA	SOUNA NOUHOU	DEA Automatique
10	058/09	Ingénieur	MOUSSA DAN DIBI BACHIR	Ingénieur Géologie Appliquée
11	059/09		OUSSEINI MAHAMANE	Ingénieur en Chimie
12	004/95		MAMAN ATTO MAHAMAN TAHIR	Ingénieur en Génie Electrique/Electrotechnique
13	060/09		Mme BADJO HAMIDOU MAIMOUNA	Ingénieur en Informatique Industrielle
14	061/09		Mme DJIBO BASSIRA BACHARD	Ingénieur en Informatique Industrielle
15	039/01		MOUSSA MIDOU	Ingénieur en Informatique Industrielle
16	063/09		OMAR AROUNA	Ingénieur Génie Civil
17	067/09		SALEY MAHAMADOU	Ingénieur Génie Civil
18	066/09		INSA ISSOUFOU MOUSSA	Ingénieur Génie Electrique
19	089/13		HAMIDOU ASSOUMANE	Ingénieur Génie Mécanique
20	090/13		Mme OUMAROU Maman née MAIMOUNA HAROUNA ZADA	Ingénieur Génie Mécanique
21	040/01		MAMADOU RASSOULOU SOW	Ingénieur Géologue
22	015/97		MOHAMED LAMINE BOUBACAR	Ingénieur Informatique Industrielle
23	053/07		SITA MOUNKAILA	Ingénieur Informatique Industrielle
24	022/98		AMADOU ABDOULAYE	Ingénieur Mines Environnement
25	088/13		ABASS SALEY ABDOULATIF	Ingénieur Mines-Géologie
26	018/97		SOULEY IBRAHIM	Ingénieur Mines-Géologie
27	029/99	Master	BOUKARI HAROUNA	Magister en Mines
28	068/09		Mme AISSA ALZOUMA	Master Mathématiques

Annexe 6 : effectif des enseignants vacataires

NOM, PRENOMS Et ADRESSE	GRADE	DISCIPLINE	CLASSE	VOLUME HORAIRE			TOTAL
				CM	TD	TP	1 ^{er} Semestre
Amadou Hassane Barkiré	Ingénieur	Géophysique Appliquée	Master1	20	8	8	36
Djibo Seydou	Ingénieur	Développement Durable	Master 2	18			18
Abba Halilou	Master	CRH	Master1	26	10		36
		Techniques de communication	Licence1	14	4		18
Abdourazakou Maman Hassan	Docteur	Etude de Faisabilité	Master 2	20	16		36
		Géomorphologie-Hydrologie Minière	Master1	20	10	6	36
		Hydrogéologie Appliquée	Licence1	20	8	8	36
		Hydrogéologie Appliquée	Master1	20	8	8	36
Maina Ouarodima	Docteur	Anglais technique	Master1	20	8	8	36
		Anglais Technique	Master 2	14	4		18
Laouali Idi Karimou	Docteur	Minéralogie-Géochimie appliquée à l'environnement minier	Master1	14	4		18
Yacouba Magagi	Master	Sociologie	Licence 2	26	10		36
Beko Boke Benold	Assistant QHSE	QHSE	Licence 1	26	10		36
			Master 2	14	4		18
Nouhou Moussa	Ingénieur	Techniques de Restauration des sites miniers	Master 2	26	10		36
Ali Daouda Fadjimata	Ingénieur	Gestion des impacts environnementaux	Master 2	14	4		18
Amadou Ado	Master	Rédaction Scientifique	Master 2	14	4		18
Amadou Maman	Ingénieur	Métallogénie - Métallographie	Licence 2	14	4		18
		Géologie structurale		14	4		18

Sidi Ibrahim Attimoune	Master	Anglais 1	Licence 1	14	6		20
		Anglais 3	Licence 2	20	8	8	36
Abdou Djibo Boureima	Ingénieur	Mécanique des solides	Licence 1	26	10		36
		Optique	Licence1	12	6		18
		Thermodynamique	Licence1	26	10		36
Adamou Mamane	Docteur	Physique Générale	Licence1	26	10		36
		Mécanique des Fluides	Licence1	26	10		36
VOLUME HORAIRE TOTAL				504	190	46	740

Annexe 7 : Tableau de collecte des données / preuves

CHAMP

A La politique de l'offre de formation

REFERENCE A1 L'offre de formation

L'institution propose une offre de formation en adéquation avec ses missions, son environnement et le contexte international

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1	Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, plan stratégique en phase d'élaboration	x				-
L'institution a défini ses missions						
Critère 2	Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, Règlement intérieur, guide de l'étudiant, sites internet (www.emig-niger.org, www.cea-emig.ne), Projet pédagogique (Curricula de formation), Laboratoire de recherche, plan stratégique en phase.	x				
L'institution a défini ses grands domaines de formation						
Critère 3		x				-

Les offres de formation sont en adéquation avec les missions de l'institution, les besoins de l'environnement national et le contexte international.	Curricula de formation, Conventions avec les partenaires sectoriels, académiques, internationaux						
Critère 4	L'élaboration des offres de formation est participative et implique toutes les parties prenantes à la formation (ex: département, faculté, conseil scientifique).	PV d'ateliers, réunions de comité de pilotage LMD (Décision de création et PV) et PV de conseils pédagogiques.	x				
Les offres de formation sont organisées de manière cohérente avec les missions assignées à l'institution (UFR, Facultés, Ecoles, Instituts...)							Preuves. Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, maquettes et descriptifs détaillés des offres de formation
Critère 6	Les offres de formation tiennent compte des évolutions sociétales, scientifiques et technologiques	Maquettes, inventaires des infrastructures, de l'équipement, tableau synoptique du personnel		x			
Critère 7							

L'institution associe le milieu socio-professionnel à l'élaboration des offres de formation et à leur mise en oeuvre	Preuves. Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, PV de réunions ou de conseil pédagogique, Décisions et rapports d'atelier de validation de curricula, conventions de partenariat et lettres d'invitation des acteurs externes					
Critère 8						
Les offres de formation diplômante sont validées suivant les procédures officielles (conseil scientifique, conseil d'administration, tutelle).	Preuves. Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, PV du conseil (administration et pédagogique), Manuel de procédures administratives et comptables.	x				
Critère 9						
L'institution dispose d'un plan d'harmonisation des offres de formation avec les institutions sous-régionales et internationales (CAMES, UEMOA, CEMAC, Océan Indien...).	Preuves. Maquettes, plan stratégique, Lettre d'adhésion au CAMES et à l'AUA		x			-
Critère 10		x				

Les informations relatives aux offres de formation sont présentées (intitulé, objectifs cibles, débouchés, conditions d'accès, contenu de la formation, parcours, etc.) et diffusées.	Règlement intérieur, guide de l'étudiant, sites internet (www.emig-niger.org, www.cea-emig.ne),					
Critère 11	L'institution dispose des ressources (humaines, financières, matérielles, infrastructures...) nécessaires pour l'atteinte des objectifs de ses offres de formation	Preuves. Tableau synoptique du personnel, inventaire des infrastructures, de l'équipement, budget	x			
Les volumes horaires et les cours complémentaires sont budgétisés						
Critère 12	Budget de l'institution alloué à l'enseignement, Décision de vacation et Emploi du temps, Fiches de pointage des enseignements.	x				
Critère 13	Les volumes horaires des offres de formation sont conformes aux standards (ex: LMD) et aux maquettes validées	Preuves. Maquettes, cahiers de textes, PV de réunions du Comité de pilotage LMD	x			
Critère 14						
	Preuves. Statuts des enseignants-chercheurs et Statuts des	x				

Les charges d'enseignement sont réparties en conformité avec les cahiers des charges et statuts des enseignants	enseignants technologues, Décisions de vacation.					
Critère 15	Statuts des enseignants-chercheurs et Statuts des enseignants technologues, Fiches de postes, CV des Enseignants.	x				-
Les enseignements dispensés sont compatibles avec les qualifications des enseignants (diplômes, compétences...).						
Critère 16				x		
L'institution a une connaissance du bassin de l'emploi						
Critère 17	Maquettes, descriptifs détaillés	x				
Les offres de formation sont présentées suivant une progression cohérente.						
Critère 18	Curricula et offres de formation	x				
Les offres de formation préparent à une sortie de la licence/master ou à l'entrée dans un master/doctorat						

Critère 19						
Les dispositifs de réorientation mis en place en interne (ex: passerelles) sont connus de tous les acteurs	Règlement intérieur, sites internet (www.emig-niger.org, www.cea-emig.ne)	x				
Critère 20						
Les offres de formation sont organisées et validées au moyen d'un système de crédits	Maquettes et descriptifs détaillés	x				
Critère 21						
Pour faciliter la mobilité étudiante et enseignante, l'institution organise et soutient des programmes d'échange avec d'autres institutions universitaires nationales et/ou internationales.	Statuts des enseignants-chercheurs et Statuts des enseignants technologues, Ordres de missions d'enseignement.	x				
Critère 22						
L'institution dispose d'un service consacré aux échanges et à la mobilité étudiante et enseignante	Service Développement et Coopération		x			
Critère 23						
Les offres de formation proposent des enseignements conçus	Maquettes et descriptifs détaillés		x			

pour favoriser la mobilité des étudiants (ex : langues vivantes, TIC).						
Critère 24	Maquettes et descriptifs détaillés, Service de formation continue et des stages	x				
Les offres de formation comprennent des activités destinées à préparer les étudiants à s'insérer sur le marché du travail (stages, cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat, etc.).						
Critère 25	Maquette de formation et descriptifs détaillés	x				
Les offres de formation ont une dimension d'enseignement général et professionnel						
RESULTATS	Reponses	20	4	1		
	Score	44	sur	50		
	Pourcentage	88%				
	Appréciation	BON				

REFERENCE A2 La mise en oeuvre des offres de formation

L'institution dispose de structures de pilotage des offres de formation

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution dispose d'un dispositif de pilotage de ses offres de formation	Preuves. Décision de mise en place du Comité de pilotage LMD et PV de réunions de ce comité, Fiche de poste et Décisions de nomination des responsables académiques et pédagogiques.	x				-
Critère 2 L'institution dispose de comités/conseils pédagogique et scientifique au niveau central et dans les structures de formation.	Preuves. Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, Décision de mise en place du Comité de pilotage LMD et PV de réunions de ce comité.	x				
Critère 3 Les structures de formation disposent d'un(e) service/direction d'études ou d'examen	Preuves. Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, l'organigramme de l'EMIG	x				-
Critère 4 L'institution dispose d'une procédure	Règlement intérieur de l'EMIG	x				

d'attribution des titres et grades reconnue et validée par la tutelle					
RESULTATS	Reponses	4	0	0	
	Score	8	sur	8	
	Pourcentage	100%			
	Appreciation	EXCELLENT			

REFERENCE A3 L'évaluation et la révision des offres de formation

Les offres de formation font l'objet d'une évaluation régulière

--

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
<p>Critère 1 L'institution dispose d'un plan de révision périodique des offres de formation en relation avec les objectifs assignés</p>	PV d'ateliers de révisions de programme 2010 et 2022, PV de conseils de Département	x				-
<p>Critère 2 Les enseignements sont évalués chaque année</p>	Outils d'évaluation en cours d'élaborationr		x			
<p>Critère 3 Les étudiants sont associés aux évaluations des enseignements et des formations</p>	Outils d'évaluation en cours d'élaborationr		x			-
<p>Critère 4 Les résultats des examens sont analysés et diffusés</p>	PV de Conseil pédagogique, Site internet, Tableau d'affichage, bulletins semestriels des notes, Jury d'évaluation et de passage	x				

<p>Critère 5 Les organes chargés de la coordination pédagogique évaluent régulièrement les contenus des offres de formation pour assurer leur cohérence</p>	<p>PV des Conseils de Départements et Rapports d'activité des Départements.</p>	<p>x</p>				<p>-</p>
<p>Critère 6 Les enquêtes périodiques auprès des diplômés et des alumni sont exploitées en vue d'améliorer les offres de formation</p>	<p>Outil d'enquête à élaborer</p>			<p>x</p>		
<p>Critère 7 L'institution dispose d'un(e) politique officielle/guide d'évaluation de ses offres de formation, connue de tous. Toutes les offres de formation sont évaluées selon un cycle ne dépassant pas cinq ans</p>	<p>Politique/guide officiel(le) d'évaluation à élaborer</p>		<p>x</p>			<p>-</p>
<p>Critère 8 L'évaluation conduit à l'identification des forces et des faiblesses</p>	<p>Guide qualité, Documents du Projet CEA-EMIG_EM</p>			<p>x</p>		

des offres de formation et permet de les améliorer.					
RESULTATS	Reponses	3	3	2	
	Score	9	sur	16	
	Pourcentage	56%			
	Appreciation	MOYEN			

REFERENCE A4 Le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants

L'institution a une stratégie de validation des apprentissages tout au long des parcours de formation

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution a un(e) politique/guide d'évaluation des apprentissages tout au long des parcours de formation	Règlement intérieur, Offres de formation, Arrêté du MES/R	x				-
Critère 2 Les offres de formation comprennent des outils d'évaluation des apprentissages pertinents, fidèles et valides, et définis en cohérence avec les objectifs d'apprentissage	Syllabus	x				
Critère 3 Les structures de formation disposent de canaux fonctionnels de diffusion des résultats d'examen	Service de la scolarité, Tableau d'affichage, Sites internet, Bulletins semestriels des notes	x				-
RESULTATS	Reponses	3	0	0		

	Score	6	sur	6	
	Pourcentage	100%			
	Appreciation	EXCELLENT			

REFERENCE A5 La formation continue

La formation continue est partie intégrante des offres de formation

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
<p>Critère 1 L'institution propose des modes de formation initiale et continue variés (Formation Ouverte à Distance, Formation à Distance, en alternance).</p>	<p>Maquettes et descriptifs détaillés, Documents des offres de formation continue, Formation à la carte</p>	x				-
<p>Critère 2 L'institution dispose d'un service de validation des acquis de l'expérience (VAE) conformément aux textes réglementaires existants.</p>	<p>Voir tutelle</p>		x			
<p>Critère 3 L'institution dispose de dispositifs d'accompagnement pédagogique et des renforcements des capacités des enseignants en adéquation avec sa politique qualité</p>	<p>Décisions de mise en formation des enseignants, Statuts des enseignants.</p>		x			-

Critère 4 L'engagement pédagogique des enseignants est pris en compte lors de leurs promotions	Attestation de formation en pédagogie universitaire et didactique, Statuts des enseignants.		x			
RESULTATS	Reponses Score Pourcentage Appreciation	1 5	3 sur	0 8		
		63% MOYEN				

REFERENCE A6 Les étudiants : de l'accueil à l'insertion professionnelle

L'institution a une stratégie pour l'accueil de ses étudiants

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution élabore des projections de ses effectifs à moyen et long terme, en conformité avec leurs capacités d'accueil	.Statistiques de la Scolarité, PV de Conseil pédagogique.	x				-
Critère 2 L'institution accueille de façon spécifique ses étudiants et ses partenaires (ex: journée porte ouverte, kit d'accueil pour les nouveaux étudiants, guichet réservé aux étrangers...).	Dépliants et Règlement intérieur, Rentrée solennelle, Communiqués radio-télévisés, sites internet, réseaux sociaux	x				
Critère 3 Des dispositifs de soutien à l'apprentissage sont organisés (ex : formation à la recherche documentaire, formations en ligne ...).	Syllabus, Projet industriel,		x			-
Critère 4			x			

Les statuts de l'institution permettent la désignation de représentants d'étudiants dans les instances de décision	Statuts de l'EMIG, Règlement intérieur					
Critère 5 L'institution dispose de délégués d'étudiants par formation	PV des élections des délégués (voir étudiants)	x				-
Critère 6 L'institution dispose de dispositifs opérationnels chargés de l'orientation et de l'aide à l'insertion professionnelle (relation avec le milieu professionnel, stage, insertion professionnelle, suivi du projet personnel de l'étudiant, suivi des alumni, etc.).	Service des stages, Guide de stage, Règlement intérieur	x				
Critère 7 L'institution dispose d'un service d'accompagnement des	RAS			x		-

étudiants à besoins spécifiques (en situation de handicap, sportifs de haut niveau...).						
Critère 8 L'institution a des aménagements spécifiques permettant aux étudiants en situation de handicap d'accéder sans difficulté aux infrastructures (salle de cours, toilettes, bureaux...)	RAS			x		
Critère 9 L'institution possède pour chacune de ses structures des statistiques lui permettant d'observer le développement de la proportion d'hommes et de femmes	Tableau synoptique du personnel et des étudiants	x				-
Critère 10 L'institution favorise l'accès aux outils informatiques à toute la communauté.	Preuves. Existence de bornes d'accès internet accessibles aux élèves au niveau de tous les départements, Bibliothèque numérique, Convention avec Niger	x				

	Telecom pour l'installation des bornes WIFI à la Cité des élèves					
Critère 11 L'institution met en oeuvre des dispositifs pour garantir un traitement équitable des étudiants, par les enseignants et l'administration.	Guide de harcèlement sexuel	x				-
RESULTATS	Reponses	7	2	2		
	Score	16	sur	22		
	Pourcentage	73%				
	Appreciation	BON				

CHAMP

B

La gouvernance de l'institution au service de ses missions

REFERENCE B1 L'exercice de l'autonomie

L'organisation interne permet un pilotage efficace de l'institution

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
<p>Critère 1 L'institution et ses structures de formation disposent d'un texte officiel de création ou d'un règlement intérieur.</p>	<p>Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, Règlement intérieur</p>	x				-
<p>Critère 2 L'administrateur de l'institution est désigné conformément aux dispositions en vigueur.</p>	<p>Décret de nomination du Directeur Général, Statut de l'EMIG</p>	x				
<p>Critère 3 L'administrateur de l'institution exerce effectivement le pouvoir de gestion. Il prépare et présente le budget.</p>	<p>Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, PV Conseil d'administration (Session budgétaire)</p>	x				-
<p>Critère 4 L'administrateur de l'institution arrête la composition des</p>	<p>Différentes décisions internes de création et de nomination</p>	x				

différentes commissions/ comités/cellules spécialisés (pédagogique, scientifique, disciplinaire, prospective, etc.).						
Critère 5 Les responsables de l'institution et de ses structures sont désignés conformément aux dispositions en vigueur.	Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, arrêté de nomination, Décision de nomination	x				-
Critère 6 Le Secrétaire Général ou le Directeur des études exerce effectivement la responsabilité de l'administration, sous l'autorité de l'administrateur.	Preuves. Décisions de nomination, rapport d'activité du Directeur des Etudes	x				
Critère 7 L'administrateur de l'institution propose la nomination ou nomme les différents chefs de services centraux.	Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, les décisions de nomination	x				-
Critère 8 Les chefs de services centraux ont des missions définies et les moyens de les mener	Fiches de poste, décisions relatifs aux nominations, budget, rapports d'activité		x			

Critère 9 Les instances et les circuits de décision de l'institution sont définis.	Manuel de Procédures administratives et comptables	x				-
Critère 10 Les conseils se réunissent conformément aux textes en vigueur.	Loi de création EMIG N° 2004-019 du 16 mai 2004, PV de conseils, Décision de nomination des membres du Conseil pédagogique, Lettres d'invitation	x				
Critère 11 Les décisions sont appliquées et font l'objet d'un suivi.	PV de Conseil d'administration	x				-
Critère 12 L'institution dispose d'un dispositif de management qualité opérationnel	Décision de création du dispositif de Système de management de la qualité, PV de réunion du CIAQ, Politique qualité.		x			
Critère 13 Les structures de l'institution disposent chacune d'un(e) dispositif/cellule interne d'assurance qualité	Décision de création du CIAQ, PV de réunions		x			-
Critère 14	Rapport de l'autoévaluation	x				

Une autoévaluation périodique (au moins tous les 5 ans) est organisée dans l'institution.						
Critère 15 L'institution dispose d'un projet d'institution/plan stratégique	Plan stratégique en phase d'élaboration		x			-
Critère 16 Le projet d'institution ou le plan stratégique de l'institution a été largement discuté, notamment dans les conseils et dans les composantes	Plan stratégique en phase d'élaboration		x			
Critère 17 Le projet d'institution ou le plan stratégique définit des objectifs assortis d'un dispositif de suivi et de mesure des résultats attendus.	Plan stratégique en phase d'élaboration		x			
Critère 18 L'institution produit un rapport d'activité annuel et dispose des différents	Rapport d'activité des Directions, des Départements et des Services	x				

rappports annuels d'activité de ses différentes structures						
Critère 19 Les rapports annuels d'activités sont présentés dans les différents conseils	PV de réunions deconseils	x				
RESULTATS	Reponses	13	6	0		
	Score	32	sur	38		
	Pourcentage	84,21%				
	Appréciation	BON				

REFERENCE B2 La gestion des ressources humaines

L'institution a une stratégie de gestion des emplois et des compétences

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
<p>Critère 1 L'institution a une politique et une stratégie de gestion des emplois et des compétences</p>	<p>Statuts du personnel, rapports d'activité du service Personnel, plan stratégique en phase d'élaboration</p>		x			-
<p>Critère 2 Les employés exercent des fonctions en adéquation avec leurs compétences professionnelles.</p>	<p>Fiches de poste, Décisions de recrutement.</p>	x				
<p>Critère 3 L'institution dispose d'un plan opérationnel de formation continue du personnel</p>	<p>Plan de formation à élaborer, décisions de mise en position de stage, Organigramme de l'EMIG</p>	x				-
<p>Critère 4 La DRH de l'institution procède à des enregistrements optimisés du personnel</p>	<p>Tableau synoptique du personnel</p>	x				
<p>Critère 5 Les enseignants assumant des responsabilités</p>	<p>Statuts des enseignants-chercheurs et des technologues.</p>	x				

administratives bénéficient d'un statut particulier et temporaire lié à leur fonction.						
RESULTATS	Reponses	4	1	0		
	Score	9	sur	10		
	Pourcentage	90%				
	Appréciation	EXCELLENT				

REFERENCE B3 La gestion financière

L'institution a les moyens de mener sa stratégie financière

Critères	Preuves	Niveau	Commentaire	Ref documentaire
-----------------	----------------	---------------	--------------------	-------------------------

		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution dispose d'un mécanisme de mobilisation des ressources financières efficace	PMO et PTBA des projets financés, TdR des prestations et formations continues, budget de l'EMIG	x				-
Critère 2 L'institution dispose d'un service financier et comptable opérationnel.	Décisions de nomination du personnel financier et comptable, rapports d'activité des services financiers, budget		x			
Critère 3 L'institution est dotée de règles de facturation conformes au texte en vigueur	Procédure formalisée relative à la facturation interne, textes officiels portant règle de facturation dans les institutions	x				-
Critère 4 L'institution est dotée d'une procédure de passation des commandes et de la dépense publique	Textes de procédures de passation de marché et de la dépense publique	x				
Critère 5 L'institution est dotée d'un système transparent	Budget, textes de répartition financière, PV des conseils d'administration de l'EMIG et de ses structures		x			-

de répartition interne des ressources financières						
Critère 6 L'institution établit le compte financier et le bilan d'exécution	Bilan d'exécution, rapport d'activité, rapport financier	X				
Critère 7 L'institution a un dispositif de contrôle budgétaire	PV du conseil d'administration de l'EMIG, textes de nomination des contrôleurs financiers	X				-
Critère 8 L'institution a un dispositif de contrôle de gestion.	PV du conseil d'administration de l'EMIG, textes de nomination des contrôleurs financiers, Rapport d'audit financier		X			
Critère 9 Le projet de budget fait l'objet d'un débat au sein du Conseil de l'institution qui le valide	PV du conseil d'administration de l'EMIG (Session budgétaire).	X				-
Critère 10 L'administrateur communique le budget notifié au Conseil de	PV du conseil d'administration de l'EMIG (Session budgétaire), Budget notifié de l'EMIG.	X				

l'institution ou au conseil d'administration pour arbitrage.						
RESULTATS	Reponses	7	3	0		
	Score	17	sur	20		
	Pourcentage	85%				
	Appréciation	BON				

REFERENCE B4 La gestion des systèmes d'information

L'institution dispose d'une stratégie de systèmes d'information

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution dispose d'un service informatique opérationnel	Preuves. Organigramme de l'EMIG, Décisions portant création du Service Gestion des Ressources Informatiques et de la nomination de son responsable, rapports d'activité du service	x				-
Critère 2 L'institution dispose d'outils d'information et	Site internet (www.emig-niger.org, www.cea-emig.ne), les réseaux sociaux, intranet, courriel	x				

de communication internes et externes	dédié, nom de domaine dédié.					
Critère 3 La bibliothèque est bien équipée en volumes et postes informatiques.	Statistiques sur le fonds documentaire, Bibliothèque numérique, budget (pourcentage consacré à la documentation)	x				-
Critère 4 L'accès internet est généralisé sur le campus.	Preuves. Existence de bornes d'accès internet accessibles aux élèves au niveau de tous les départements, Bibliothèque numérique, Convention avec Niger Telecom pour l'installation des bornes WIFI à la Cité des élèves	x				-
Critère 5 L'institution dispose au moins d'une salle informatique fonctionnelle.	Liste des salles informatiques (SS1, SS2, A09, A010, A013, A014, G031, Géomatique)	x				
Critère 6 L'institution dispose d'une plateforme d'enseignement opérationnelle	Plate-forme à créer		x			-
RESULTATS	Reponses	5	1	0		
	Score	11	sur	12		
	Pourcentage	92%				

	Appréciation	EXCELLENT	
--	--------------	-----------	--

REFERENCE B5 La gestion des fonctions logistiques

L'institution a organisé son patrimoine (mobilier, immobilier et roulant)

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
<p>Critère 1 L'institution dispose d'un service technique et de maintenance (mobilier, immobilier, véhicules...)</p>	<p>Organigramme de l'EMIG, Décisions portant création du service Maintenance et de son responsable</p>	x				-
<p>Critère 2 L'institution gère efficacement et de manière transparente son patrimoine mobilier, immobilier et roulant.</p>	<p>Inventaires établi par le Service Maintenance et le Service Intérieur et la Cité.</p>	x				
<p>Critère 3 L'institution dispose d'espaces individuel et collectif adaptés à la</p>	<p>Bibliothèque, Foyer des étudiants, Point de Rencontre, Infrastructures sportives</p>	x				-

conception et à la réflexion					
RESULTATS	Reponses	3	0	0	
	Score	6	sur	6	
	Pourcentage	100%			
	Appréciation	EXCELLENT			

CHAMP

C La vie à l'université/école/institut

REFERENCE $\frac{C}{1}$ **L'accueil et la prise en charge des étudiants et des personnels**

L'institution met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution met en place un dispositif d'accueil et d'orientation opérationnel des étudiants	Service Scolarité, Service Intérieur et de la Cité.	x				-
Critère 2 L'institution dispose d'espaces (physique et/ou virtuel) dédiés aux informations relatives aux étudiants.	Tableaux d'affiches, Sites internet (www.emig-niger.org, www.cea-emig.ne).	x				
RESULTATS	Reponses	2	0	0		
	Score	4	sur	4		
	Pourcentage	100%				
	Appréciation	EXCELLENT				

REFERENCE **C**
2 Les activités culturelles, artistiques et sportives

L'institution a une stratégie de développement des activités culturelles, artistiques et sportives

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
<p>Critère 1 L'institution a un dispositif spécifique opérationnel de reconnaissance de l'engagement des étudiants dans les activités sportives et culturelles</p>	<p>Preuves. Tournois (Coupe du DG, des Grandes Ecoles, Universiades), Trophées déposés à la Bibliothèque, Journée de l'étudiants de l'EMIG. Existence des Clubs</p>	x				-
<p>Critère 2 L'institution accompagne la création et le fonctionnement des structures et associations culturelles, artistiques et sportives</p>	<p>Décisions d'appui financier au activités sportives et culturelles, Ligne budgétaire, appui aux différents Club des étudiants.</p>	x				
<p>Critère 3</p>	<p>Ligne budgétaire</p>	x				-

L'institution dispose de fonds pour soutenir les structures et les associations culturelles et sportives.					
RESULTATS	Reponses	3	0	0	
	Score	6	sur	6	
	Pourcentage	100%			
	Appréciation	EXCELLENT			

REFERENCE ^C₃ **Les conditions de vie favorisant l'épanouissement des acteurs**

L'institution offre un cadre de vie approprié à tous les acteurs

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution offre un cadre de vie approprié à tous les acteurs (espaces récréatifs, restauration, logement, salle omnisport...)	Cité universitaire, Cafeteria, infrastructures sportives et de loisir, Infirmierie, Zone « Activité Libres »	x				-
Critère 2 L'institution dispose d'une structure interne ou externe adaptée pour faire face aux besoins de santé de la communauté.	Infirmierie, Convention avec un Cabinet médical.	x				
Critère 3 L'institution est en conformité avec les structures nationales de sécurité sociale	Quitus des structures habilitées à chercher	x				-
RESULTATS	Reponses	3	0	0		
	Score	6	sur	6		
	Pourcentage	100%				

	Appréciation	EXCELLENT	
--	--------------	-----------	--

**CHAMP
D**

Responsabilité sociale

REFERENCE D1 Ethique et déontologie

L'institution développe des partenariats avec les collectivités et les organismes de la ville en faveur de ses étudiants et de ses personnels

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution dispose de chartes d'éthique et de déontologie ou de règlement intérieur pour les différents types d'acteurs.	Statuts du personnel, Règlement intérieur, Guide de harcèlement sexuel	x				-
RESULTATS	Reponses	1	0	0		
	Score	2	sur	2		
	Pourcentage	100%				
	Appréciation	EXCELLENT				

REFERENCE D2 Partenariats avec les collectivités

--

Critères	Preuves	Niveau			Commentaire	Ref documentaire
		Atteint	Partiellement Atteint	Non Atteint		
Critère 1 L'institution a un système de contrats pour externaliser certains services (restauration, hébergement et/ou transport, internet...).	L'institution a un système de contrats pour externaliser certains services (restauration, hébergement et/ou transport, internet...)	x				-
RESULTATS	Reponses	1	0	0		
	Score	2	sur	2		
	Pourcentage	100%				
	Appréciation	EXCELLENT				